

# CONTRE JOURNAL FINANCIER CLAQUE

Septembre 2017



Accord sur les conditions de travail de la ligne-conseil bancaire...

## Encore un miroir aux alouettes !

**Dès les premiers accords concernant la ligne conseil bancaire nous alertions sur le fait qu'on ne peut décorrélérer le management des conditions de travail ■ Les revendications portées par l'ensemble des syndicats et la mobilisation massive du 14 mars l'ont confirmé ■ Le message n'est toujours pas passé, après des négociations qui auront duré plus d'un an, les améliorations ne sont pas au rendez-vous ■ Sud ne signe donc pas cet accord, seulement au service des ambitions de La Banque Postale.**

### Aucune amélioration en vue !

L'accord promet des améliorations, plus précisément "le renforcement de certaines garanties". Dans les faits, rien de plus que ce qui était déjà prévu ! Que ce soit pour les congés ou les temps partiels, c'est tout bonnement un copier coller des textes en vigueur.

Idem pour la prise en compte des absences longues, et autres délais de route... On peine à croire qu'un accord qui rappelle des accords sera plus efficace !

Si l'accord prévoit des améliorations, c'est uniquement au niveau du poste de travail. Mais là encore, dans un seul et unique but, améliorer l'efficacité commerciale ! Et Cap Client 3.0 n'avait pas besoin de plus d'un an de négociations pour se mettre en place.

En ce qui concerne la prise en compte des nouvelles attributions et exigences dans le temps de travail, l'accord ne prévoit rien. Sauf une diminution temporaire des attendus... soumis à l'appréciation du manager bien sûr.

### Entre pressions et chantages !

L'amélioration des conditions de travail est directement en lien avec les pratiques managériales. L'accord promet bien sûr de donner de l'autonomie, notamment dans la gestion de l'agenda. Mais surtout il n'oublie pas l'efficacité commerciale, les challenges et les attendus !

Alors, comment croire en la fin du management par le chantage et la pression ? Les écrits n'y changeront rien. L'accord sur le management, et son inefficacité en est la preuve !

### Un accord ne change pas une orthodoxie

25% de PNB supplémentaires. Voilà ce qu'il va falloir produire pour être à l'attendu du Plan Stratégique 2020 "Conquérir l'Avenir". Comment atteindre cet objectif, sans mettre la pression à l'ensemble de la ligne conseil bancaire, quand on sait que le Groupe La Poste compte s'appuyer essentiellement sur La Banque Postale pour améliorer sa santé financière ! Et ça n'est pas un énième accord qui y changera quoi que ce soit...

**Le chantier social sur les métiers du conseil bancaire, débuté en 2014, se conclut par un troisième et dernier accord, qui comme les deux précédents n'est que verbiage, sans lien avec les méthodes subies par les COBAs au quotidien. Il est urgent de repenser les méthodes managériales pour enfin améliorer les conditions de travail des conseiller-es !**



**Fédération syndicale  
des activités postales et de télécommunications**

25/27 rue des Enverges 75020 Paris

Téléphone : 01 44 62 12 00 - Télécopie : 01 44 62 12 34

Site : [www.sudptt.org](http://www.sudptt.org) - courriel : [sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)